

Surdose présumée de protonitazépyne en Montérégie

Vers la fin du mois de mars 2025, la protonitazépyne a été détectée dans les échantillons biologiques d'une victime de surdose présumée, ayant subi un arrêt cardio-respiratoire. La substance rapportée comme ayant été consommée était un comprimé d'oxycodone de 80 mg. Parmi les résultats des analyses de la victime, aucun opioïde autre que la protonitazépyne n'a été retrouvé. L'enquête menée par la Direction de santé publique (DSPu) révèle que le comprimé avait une apparence habituelle, soit une forme ronde avec les caractères « OC » d'un côté et « 80 » de l'autre. La couleur n'a pu être déterminée avec certitude. Il s'agit d'une première détection de la substance en Montérégie.

La protonitazépyne (N-pyrrolidino protonitazène) est un nitazène (opioïde de synthèse) qui serait jusqu'à 25 fois plus puissant que le fentanyl. Ses effets incluent les étourdissements, la diminution du rythme cardiaque, la chute de pression artérielle et la dépression respiratoire, pouvant mener au décès. La présence de cette substance a été signalée dans divers endroits à travers le monde à partir de décembre 2022, et depuis 2024 au Québec. Il existe peu d'informations à propos de cette drogue.

Recommandations

Informer les consommateurs et les prestataires de soins de la présence de cet opioïde de synthèse en Montérégie

- La protonitazépyne peut engendrer des surdoses sévères;
- Cette substance ne peut être décelée par les bandelettes détectant le fentanyl, ni par le dépistage des drogues effectué dans les urgences hospitalières;
- Le risque de surdose augmente avec la consommation concomitante d'autres dépresseurs (ex. : alcool, GHB, benzodiazépines et autres opioïdes).

Offrir de l'information sur [les risques liés à l'usage d'opioïdes et les pratiques de consommation à risques réduits](#)

- Éviter de consommer seul;
- Si la consommation se fait seule, considérer la ligne téléphonique NORS (service national de prévention des surdoses) au 1-888-688-6677. Cette ligne est gratuite, confidentielle et accessible 24h sur 24h en français et en anglais.
- Lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de tous consommer en même temps;
- Diminuer la dose de la drogue pour tester ses effets;
- [Avoir de la naloxone disponible](#) et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose. Dans le cas de la protonitazépyne, un plus grand nombre de doses pourrait être requis compte tenu de sa puissance;

- Appeler rapidement le 911 en cas de surdose, et rester avec la personne jusqu'à l'arrivée des premiers répondants. La *Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose* protège contre les poursuites pour possession simple lorsqu'une demande d'aide d'urgence est faite pour une surdose.

Demeurer vigilant et signaler les cas de surdoses

- Transmettre la fiche de signalement nominale pour surdose (<https://extranet.santemonteregie.qc.ca/dspu/appels-vigilance-mado-signalements/#signalements>) au télécopieur confidentiel de la Direction de santé publique de la Montérégie au 450-928-3023.

Obtenir des renseignements additionnels sur les symptômes de surdose ou sur la prise en charge

- Communiquer avec le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060 pour toute intoxication suspecte ou pour obtenir des informations supplémentaires.

En cas de situation inhabituelle, vous pouvez joindre un médecin de garde en santé environnementale de la DSPu Montérégie en laissant vos coordonnées au 514 237-6894 (24 heures/7 jours).

Ce numéro est réservé aux professionnels de la santé et ne doit pas être divulgué au public.